



Loire Habitat fait gagner du pouvoir d'achat à ses locataires grâce à une baisse "spectaculaire" des consommations d'eau chaude collective

Saint-Etienne, le 22 juin 2016

En 2011, Loire Habitat, propriétaire et gestionnaire d'un patrimoine de 11 500 logements familiaux répartis dans 140 communes, se saisit de la question du gaspillage de l'eau et de la régulation des consommations des occupants. L'Office Public de l'Habitat du département de la Loire engage alors, après appel d'offres, une coopération d'ampleur avec ista, leader de la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie télérelevées en habitat collectif, en déployant près de 7 000 compteurs individuels intelligents d'eau chaude. Ce mardi 21 juin, Laurent Gagnaire, Directeur Général de Loire Habitat, et Laurent Sireix, Président d'ista, sont revenus sur les impacts et le bilan global de cette démarche innovante menée depuis 5 ans.

Dans un immeuble, l'eau représente en moyenne 30 % des charges, soit une facture annuelle moyenne de 800 euros. Or, chaque année en France, 15 à 25 % de l'eau potable consommée dans un immeuble est perdue suite à des anomalies de consommation et des fuites. Face à ce constat, en 2011, Loire Habitat a fait le choix de travailler avec ista pour équiper la grande majorité de ses logements en compteurs d'eau avec télérelève journalière, relativement à la consommation d'eau chaude collective.

Baisse « spectaculaire » des consommations et changement de comportement

Un an après, le volume total d'eau chaude consommé par 5 323 logements s'élevait alors à plus de 136 000 m³. Cinq ans plus tard, ce même échantillon consomme aujourd'hui 110 142 m³ d'eau, soit une réduction de 20% des volumes ! « Les objectifs de cette démarche, qui s'inscrit dans la démarche RSE de Loire Habitat, certifié ISO 26000, visent à responsabiliser les occupants tout en optimisant leur confort » a déclaré Laurent Gagnaire, Directeur général de Loire Habitat.

Concrètement, ista et Loire Habitat ont signé un contrat sur 10 ans comprenant la location, l'entretien, le traitement, la télérelève des compteurs d'eau chaude sanitaire (ECS), l'envoi des données et leur mise à disposition. Depuis, les occupants des logements connaissent le volume d'eau chaude qu'ils consomment chaque mois et sont donc facturés en toute transparence, suivant leur consommation réelle. Par ailleurs, Loire Habitat a observé un changement de comportement de la part des locataires qui veillent désormais à adopter des éco-gestes. « Ces éco-gestes ont fait l'objet d'une campagne de communication par l'intermédiaire d'un numéro spécial du « Loirehabitat.com », journal destiné à nos locataires, mais aussi à l'occasion de réunions de concertation de locataires. Désormais inscrites sur les quittances de loyer, les dépenses mensuelles d'eau sont connues des locataires et seront prochainement accessibles par un portail web », a expliqué Laurent Gagnaire. « Surveiller le réseau, privilégier la douche au bain, choisir des équipements électroménagers de classe A ou B ou encore équiper les robinets d'éco-mousseurs permettent de diminuer de manière importante la consommation d'eau », a précisé Laurent Sireix, président d'ista.



Fiabilité des informations grâce au numérique

ista transmet son fichier de suivi des consommations à Loire Habitat le 15 du mois sur la base des consommations arrêtées au 25 du mois précédent. « Cette information, plus régulière et plus fluide, est précieuse dans notre relation quotidienne avec les locataires », a indiqué Laurent Gagnaire,

La solution retenue par Loire Habitat il y a cinq ans lui permet d'être informé en cas d'anomalie. ista propose en effet au bailleur un portail web permettant de visualiser instantanément les consommations et de détecter les anomalies. Cette digitalisation du suivi des consommations - associée à la télérelève mensuelle - assure un confort et une optimisation de la ressource par le bailleur.

Baisse des coûts

Pour Loire Habitat, l'eau chaude sanitaire (ECS) est un poste important qui représente 1,3 millions d'euros sur les 11 millions d'euros de charges récupérables annuelles (soit 12%). L'installation de compteurs d'eau individuels avec télérelève et transmission numérique a par conséquent induit une baisse importante des coûts. Sur la base du prix moyen de 11 euros le m³, la mise en place de la télérelève a représenté sur les seules années 2011 et 2012, une économie d'environ 23 000 m³ soit 253 000 €, c'est-à-dire 47.50 € par logement équipé.

Cette tendance baissière se vérifie également côté occupants. A composition familiale constante sur différents secteurs géographiques de la Loire, les chiffres avant/après installation de compteurs individuels sont sans appel. Bien qu'il soit difficile de dresser une moyenne arithmétique (ces évolutions tiennent compte de facteurs variables selon le secteur : concessionnaire, régie, combustible...), les situations au cas par cas sont éclairantes.

Ainsi, sur la résidence de La Ricamarie Sadi Carnot, un foyer qui a consommé 26m³ d'eau chaude en 2010, soit 322 euros, n'en consommait plus que 15m³ en 2015, pour un montant de 133 euros. Sur la résidence de Saint-Etienne Chalendard, un autre foyer a réduit de 117 euros sa facture d'eau en passant d'une consommation de 23m³ d'eau en 2010 (soit 251 euros) à 13 m³ en 2015 (soit 134 euros). Enfin, un plus petit foyer résidant à Montbrison La Madeleine a réglé une facture d'eau de 92 euros en 2015 quand il déboursait 185 euros en 2010 (diminution du volume de moitié en passant d'une consommation de 16m³ d'eau en 2010 à 8m³ en 2015).

Ista et Loire Habitat se sont donnés rendez vous pour poursuivre une coopération réussie dans leurs engagements réciproques de protection de l'environnement et d'économie d'énergie.